



## Rassemblons nous, pour une nouvelle majorité



10 ans que les Bouraysiens ont décidé de nous élire au conseil municipal. La majorité, habituée jusque-là à un conseil monolithique, a eu du mal à admettre l'existence d'une opposition. Accepter des compromis pour obtenir un consensus n'est pas dans sa culture. Les choses se sont plutôt aggravées depuis le dernier mandat.

Quant à nous, 10 ans à travailler sur les dossiers, à écouter les Bouraysiens, à côtoyer les élus des autres collectivités locales, à discuter avec le personnel communal, nous ont permis de mieux connaître les rouages des diverses collectivités. Nous avons eu à réfléchir sur les enjeux auxquels est confrontée notre commune, les attentes des Bouraysiens, les difficultés auxquelles nous avons à faire face. Nos bulletins et nos tracts vous proposent d'ailleurs régulièrement d'en faire un tour d'horizon :

- défense d'un urbanisme raisonnable,
- soutien aux associations,
- sécurité et maîtrise de la circulation,
- revitalisation du centre-ville,
- soutien aux enseignants et amélioration de la vie scolaire.

**Et encore** : fiscalité locale, enfance, commerces, église, presbytère, sport, culture, travaux d'urbanisme, etc.

Nous pensons aussi qu'il faut protéger notre ruralité qui est l'identité de notre commune. C'est un sujet que la ma-

rité préfère traiter dans le secret des bureaux, à l'abri des regards. Nous pensons enfin que dans une petite commune comme la nôtre, le Maire est un élu de proximité et non un politicien qui cherche à appliquer une idéologie. Il doit être abordable, disponible et compréhensif des problèmes, les grands comme les petits : veiller à l'entretien et à la propreté des trottoirs, s'occuper de l'état de la voirie, de l'éclairage des rues, du stationnement, de la desserte de la gare, de l'accès aux services publics, etc.

C'est notre conception de la « démocratie de proximité » qui est l'essence de la démocratie communale et que nous opposons à la vision technocratique de la majorité actuelle !

Bouray Autrement est une liste d'intérêt municipal, indépendante de toute allégeance envers quel que parti que ce soit, exclusivement tournée vers les intérêts de Bouray et des Bouraysiens. Notre volonté est de rassembler tous ceux qui souhaitent que nos propositions soient mises en œuvre. Ensemble, sans sectarisme, forts de tous les talents, de toutes les bonnes volontés, nous rendrons notre village plus dynamique, plus attractif. Un village où tout le monde a sa place. Un village où il fait bon vivre.

## Quel avenir pour notre centre-ville ?

- Mise en sens unique de la rue de la Mairie à partir de la Grande Rue jusqu'à la place de l'église.
- Les travaux de construction des logements communaux au presbytère démarrent en avril. Aucune place de stationnement n'a été prévue pour ces logements (hors parking public) bien que ce soit une obligation du PLU.

Nous regrettons que le conseil municipal

n'ait pas été associé à ces décisions. Une meilleure pratique de la démocratie aurait permis de mieux réfléchir aux conséquences prévisibles :

- perte d'activité pour nos commerces et artisans,
- aggravation de la pénurie de places de stationnement dans la rue de la Mairie,
- risque d'augmentation de la vitesse des véhicules rue de la Mairie et au-delà.

## Le sport à Bouray : la dernière roue du carrosse



La récente redistribution des délégations a donné lieu au remplacement de l'élue chargée des associations : pour le même résultat !

- Température du gymnase toujours entre 10 et 11°,
- Obligation de remplir un tableau Excel pour demander (sans garantie d'acceptation) la permission d'utiliser le gymnase pendant les vacances scolaires,
- Réquisition à plusieurs reprises par la mairie des salles du gymnase et des créneaux associatifs en dépit du planning validé en début d'année,
- Aucun projet d'avenir.

Suite à l'arrêt de la section judo, nous espérons pourtant de la part de la majorité un changement de paradigme pour les associations sportives restantes.

Il n'en est rien. Aucune infrastructure nouvelle n'est prévue alors que les besoins sont là !

Une simple salle supplémentaire pourrait aider à relancer le judo et être partagée avec la section gymnastique.

Finissons-en aussi avec cette porte d'entrée du gymnase fermée en permanence et qui doit être ouverte à distance ou sur place à l'arrivée de chaque nouvel adhérent.

Pourquoi ne pas la laisser déverrouillée aux créneaux occupés par les associations ? Les enseignants seront moins dérangés !

Si vous nous faites confiance, Bouray Autrement fera du sport une des priorités du prochain mandat !

## Vœux du Maire



Petits fours salés et sucrés achetés à Auchan plutôt que dans notre boulangerie. Voilà des vœux qui ne présagent rien de bon quant au soutien à nos derniers commerces.

## Place de stationnement PMR au parvis de l'église : où en est-on ?

Nous l'avions évoqué dans notre dernier bulletin, de nombreux Bouraysiens ont exprimé leur insatisfaction concernant l'emplacement PMR sur le parvis de l'église :

- son positionnement rend très compliquées les manœuvres pour s'y garer,
- la marche qui le borde est dangereuse pour les personnes handicapées,
- l'approche des véhicules funéraires est empêchée.

De plus, sa situation près du monument aux morts est inadaptée et le revêtement en bitume dénature le parvis de l'église, monument historique classé !

Lors de la dernière réunion publique, la 1<sup>ère</sup> adjointe nous a affirmé que les travaux n'étaient pas conformes au devis et que la place PMR serait refaite aux frais de l'entreprise. La réalité est tout autre. Nous avons pu accéder au devis des travaux : un simple document de 9 lignes (montant de 7 705 €) mentionnant explicitement l'enrobé BBSG et la bordure en grès. Par ailleurs, la nature des travaux a été négociée de gré à gré avec un adjoint, sans formalisation contractuelle, ni même par un plan de situation (et bien-sûr sans validation des monuments historiques). Dans ces conditions, il n'y a évidemment aucune base légale pour contester la "bonne réalisation des travaux". Si cette place PMR devait être réaménagée, ce ne pourrait-être qu'aux frais des contribuables bouraysiens. Cet amateurisme finit par nous coûter très cher !

Rappelons enfin qu'il existait déjà 3 places de stationnement PMR à proximité de l'église : une à gauche de l'église et deux près du cimetière. Avec un peu de bon sens et peut-être quelques ajustements, ces places existantes auraient pu suffire.

### NUPES et Renaissance ?



Voici les mots du Maire que l'on peut lire sur son ancien site internet de campagne : « Ensemble pour Bouray est une liste participative et citoyenne, sans étiquette politique ».

Pourtant, lui et sa 1<sup>ère</sup> adjointe se sont fortement engagés dans tous les scrutins qui ont suivi leur élection. Les sénatoriales de septembre 2023 est l'exemple le plus récent : la 1<sup>ère</sup> adjointe était candidate sur une liste de la majorité présidentielle, tandis que le Maire appelait à voter pour une liste concurrente. Chacune de ces deux listes a perdu.

Vouloir se lancer dans une carrière politique n'est pas critiquable en soi, à condition d'avoir le courage de ses opinions et d'être transparent vis-à-vis des électeurs dont on sollicite les suffrages. A condition aussi de ne pas chercher à se servir de son mandat d'élu local pour grimper dans la hiérarchie de son parti.

Rappelons que les élus de « Bouray Autrement », quant à eux, se tiennent à l'abri de la politique politicienne parce qu'elle crée des clivages artificiels dont un village comme le nôtre n'a pas besoin. Nous refusons d'être les simples relais d'un quelconque parti. Nous refusons de nous servir de la commune comme d'un faire-valoir. Notre seul engagement est celui de servir loyalement les Bouraysiens.

## Taxe foncière 2024 : +3,9% d'augmentation ?



C'était un engagement de campagne de l'élection présidentielle 2017, la suppression progressive de la taxe d'habitation est rentrée en application avec la loi de finances 2018.

Autre article à avoir été inscrit dans cette loi la même année, mais de manière plus discrète cette fois : celui de la révision du calcul de la valeur locative des propriétés bâties qui sert de base à la taxe foncière. Rappelons que cet impôt est calculé à partir de deux paramètres : la base d'imposition et le taux voté par les communes et intercommunalités.

Le montant de cette base, revu jusqu'ici raisonnablement chaque année par le législateur en fonction des conditions du marché immobilier, est dorénavant fixé selon l'indice des prix à la consommation. Autrement dit, suivant la valeur de l'inflation. Et pour être sûr de gagner à tous les coups, il est précisé qu'en cas de déflation, aucune dévalorisation des bases ne sera effectuée.

Cette nouvelle façon de calculer la valeur locative de nos biens est lourde de conséquence car depuis, l'inflation a explosé et la base de notre taxe foncière avec ! Cependant, en abaissant le taux communal, notre Maire aurait pu amortir les hausses successives de ces dernières années. À la place, lui et son équipe ont systématiquement décidé de maintenir le taux communal et l'ont même augmenté de 11% en 2021. Résultat : +26% du montant de notre taxe foncière en 3 ans !

Pour 2023, l'INSEE a rendu son verdict avec une augmentation de l'Indice des Prix à la Consommation de 3,9%. Si notre Maire vote un maintien du taux communal au prochain conseil municipal, notre taxe foncière 2024 augmentera donc d'autant.

Nos 3 conseillers municipaux demanderont une baisse de 2% du taux communal afin de contenir cette nouvelle augmentation de la base.

### Réduction des services, taxes comprises ?

La réduction du service de ramassage de nos déchets a débuté dès l'année dernière sur décision de notre Maire. Cette idéologie personnelle et/ou politique qu'il nous impose inclura-t-elle en retour une diminution de la Taxe des Enlèvements des Ordures Ménagères (TEOM) en 2024 ?

Réponse au mois d'avril en conseil communautaire.

Sans une baisse du taux intercommunal appliqué à notre commune, l'augmentation de la TEOM sera là encore d'au minimum 3,9%. Drôle de récompense pour les Bouraysiens.

**Collectif citoyen et « Bouray Autrement » : Robert Longeon ; Tiphaine Chauvet ; Patrick Bretin ; Alexandra Evin ; Yannick Daniel ; Adriano Morgado Ferreira ; Corinne Samson ; Olivier Tournay ; Arlette Longeon ; Jean Moussy ; Delphine Peynichoux ; Sébastien Ciceri ; Maryse Machado ; Xavier Lafon ; Schérazade Nemiri ; Françoise Dhon ; Jérémy Bonnin ; Patricia Sokourow ; Sébastien Bresler,**

Courriel : [bourayautrement@free.fr](mailto:bourayautrement@free.fr)

Tel : 06.75.21.31.70

**Vous pouvez nous retrouver sur** <https://www.facebook.com/groups/528552394464636>



Retrouvez-nous aussi sur

<https://twitter.com/BourayAutrement>

